

# Journées Finistériennes du Libre

*Keynote d'ouverture*

16 octobre 2009

Brest

Frédéric Couchet - fcouchet @ april.org

délégué général

(April - <http://www.april.org>)

*« Notre mission depuis 1996 : promouvoir et défendre le logiciel libre »*

# Le logiciel libre



Tu as le droit  
de redistribuer  
cette recette à qui  
tu veux et tu peux la  
modifier puis la  
redistribuer comme  
il te plaît !



# Logiciel Libre

- Penser à la libre expression ou le libre-échange, pas à la boisson gratuite
- Quatre libertés fondamentales :
  - Liberté d'**utilisation** d'un programme
  - Liberté d'**étudier** le fonctionnement d'un programme
  - Liberté de **modifier** un programme
  - Liberté de **distribuer** un programme
- Ne pas confondre logiciel commercial, logiciel libre et logiciel propriétaire

[www.april.org](http://www.april.org)

**April**  
promouvoir et défendre  
le logiciel libre

# Dix ans d'expansion du logiciel libres

# Logiciel Libre

- « Formalisation » du logiciel libre au milieu des années 80
- Idées reçues fin des années 90
  - C'est un truc pour « hobbyistes/amateurs », pour les « experts/geeks »
  - Le logiciel libre ne peut pas produire du « logiciel professionnel »
  - On ne peut pas vivre en faisant du logiciel libre
- Forte expansion depuis 1998
- Le plan de développement de l'économie numérique « France Numérique 2012 » constate le potentiel du logiciel libre
- Conférence samedi à 17 h 30

un modèle économique  
en fort développement



# Économie

- Économie matérielle – paradigme de la rareté : « *Comment une société choisit d'utiliser des ressources limitées pour produire, échanger et consommer des biens et des services* »
- Économie immatérielle – paradigme de l'abondance (non rivalité des « ressources », coûts marginaux nuls de duplication et distribution...)
- Marché du logiciel propriétaire organisé autour d'une « rareté » artificielle des copies d'un logiciel – économie de rente
- Le libre supprime cette « rareté » artificielle et met en avant les autres ressources rares (compétences...) qui vont créer de la valeur – économie basée sur la création de valeur ajoutée

# Logiciel propriétaire

- Création de valeur déterminée essentiellement par la qualité des développements de l'éditeur
- R&D en interne
- Captation de valeur par la vente de licence (redevance) principalement et éventuels services associés
- Les clients ne participent que très peu à la création de valeur du logiciel (clients captifs, passifs)
- « Calendrier unique » de l'éditeur

# Logiciel Libre

- La valeur du logiciel s'accroît avec sa diffusion et son adoption (externalité de réseau, rétroaction...)
- Modèle coopératif, rôle catalyseur d'Internet
  - « Distribuez tôt, mettez à jour souvent »
  - « De l'importance d'avoir des utilisateurs »
- Création de valeur déterminée par la qualité des développements de l'éditeur/concepteur mais aussi par les utilisateurs et clients (actifs)
- R&D en interne et externe
- Captation de valeur autrement que par la vente de licences, mais sur la création de valeur ajoutée
- Non appropriation de la valeur par un acteur unique

# Professionnels

- Développement d'une économie dynamique dite de « coopétition »
  - Mutualisation des coûts de recherche et développement
  - Concurrence sur les services autour de briques génériques
- « Ticket d'entrée » faible : le logiciel libre abaisse les barrières technologique et économique à l'entrée pour les acteurs du marché
- Difficulté de vivre que de la seule vente d'un produit
- Rémunération sur le support, formation, intégration, conseil, spécialisation de briques...

# « Clients »

- Rééquilibrage de forces entre le client et le fournisseur de produit/services
- Les utilisateurs sont séduits :
  - Qualité de l'offre logiciel libre
  - Indépendance
  - Maîtrise des coûts de développement et maintenance
  - Pas de coût de licences à la copie
  - Personnalisation des solutions aux besoins
  - Choix des partenaires sur la valeur ajoutée qu'ils produisent
  - Pas de calendrier unique de l'éditeur
  - Contribution à la création de valeur

# Quelques chiffres

- Étude FLOSS Impact (Commission européenne, 2006) :
  - Somme des logiciels libres de qualité raisonnable représentent un investissement de 12 milliards d'euros
  - 50% des développeurs sont basés en Europe
  - La part du libre pourrait représenter 32% du marché des services dans l'informatique en 2010
- Marché français du logiciel libre estimé à 1,1 milliards d'euros en 2008, croissance de 50% (PAC)
- Marché mondial du logiciel libre estimé à 35 milliards de dollars en 2008 (IDC)

- <http://www.april.org>
- Me contacter : [fcouchet@april.org](mailto:fcouchet@april.org)



Merci de votre attention.

